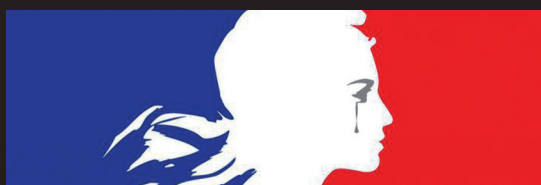


JUZIERS

Ville et Village



n° 81 - décembre 2015



PARIS, 13 NOVEMBRE 2015

Pour rencontrer le maire et les adjoints

Prendre rendez-vous
à la mairie au 01 34 75 28 00
mairie@juziers.org

Site officiel de Juziers
juziers.fr

Philippe FERRAND
Maire
philippe.ferrand@juziers.org

Evelyne ALEXANDRE-NOEL
Adjointe déléguée
aux services à la personne et à la
solidarité
evelyne.alexandre-noel@juziers.org

Thierry HACK
Adjoint délégué
aux finances, au développement
économique et aux subventions
thierry.hack@juziers.org

Valérie RAY
Adjointe déléguée
à la Jeunesse
valerie.ray@juziers.org

Jean-Louis COTZA
Adjoint délégué
à l'urbanisme, l'aménagement du territoire,
l'habitat, l'environnement, aux transports, au
développement durable
jeanlouis.cotza@juziers.org

Sylviane MASSONNIERE
Adjointe déléguée
au patrimoine, à la culture et au sport, à la
vie associative, à la communication et à
l'animation
sylviane.massonniere@juziers.org

Alain GRAVOT
Adjoint délégué
aux travaux, à la voirie, à l'assainissement
alain.gravot@juziers.org

Sommaire

.....

Edito 3

Infos municipales 4 - 7

La Communauté Urbaine du Grand Paris Seine & Oise 4-5

Les élections régionales 6

Le recensement de la population 6

Si la vigne était contée... 7

Aménagement du territoire 9

Arrêt sur images 10 - 11

Solidarité 13 - 15

Réunion publique, demande de logement social 13

La mutuelle santé pour tous, colis de Noël seniors 15

Enfance et jeunesse 17 - 19

Le CME à l'heure de la réflexion 17

Animation - jeunesse ça marche 18

Visite du restaurant scolaire 19

Culture 20

Les livres voyageurs 20

Bibliothèque Rose Bily 21

Sport 23

Tribune libre 25

Agenda 26

Notre territoire change. Notre territoire bouge. Notre territoire évolue.



Au 1er janvier, Juziers appartiendra à la Communauté Urbaine (CU) du Grand Paris Seine & Oise. Ce nom, choisi par un très petit groupe d'élus (6 sur 73), nous, maires et élus des 73 communes concernées, l'avons appris par la presse. Ceci reste bien sûr anecdotique ! Cependant n'est-ce pas là un signe d'un futur fonctionnement où des décisions plus importantes pourraient être prises sans que nous ayons pu nous prononcer au sein de nos conseils municipaux ?

Considérant le périmètre de 405 000 habitants proposé par le préfet, notre conseil municipal l'a voté à une forte majorité (4 abstentions et 2 contre), le 20 novembre 2014. Et c'est encore avec une large majorité (1 abstention et 1 pour) que la création d'une communauté urbaine a été rejetée. Ce vote est minoritaire par rapport à celui des 73 communes. Serons-nous pour autant sanctionnés comme semble le craindre quelques uns des conseillers ?

Non, sincèrement je ne le pense pas. Si, sur le fond, il y aura, à terme, peu de différence avec une communauté d'agglomération, il n'en est pas de même sur la

forme. Toujours aucune vision claire de notre futur fonctionnement, de la représentativité des communes qui ont fait le choix de n'appartenir à aucun parti politique.

Devrons-nous choisir un camp plutôt qu'un autre pour être entendu ? Est-ce là, la nouvelle liberté d'expression des communes ? Même si je sais que, dans une assemblée de 129 personnes, il ne sera pas possible de donner la parole à chacun !

Je considère que les marges de manoeuvre dans la gestion des politiques nationales sont limitées, et quel que soit le parti aux commandes, c'est souvent une continuité. Deux exemples : la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) et les dotations globales de fonctionnement (DGF) données aux communes. Malgré plusieurs alternances ce fut, à chaque fois, un maintien voire un renforcement. Vous comprendrez ma réticence face à une gestion de parti pour notre commune et notre territoire.

Cependant, très respectueux de notre démocratie, je participerai de manière constructive et positive à la réussite de cette communauté urbaine pour le bien de Juziers et des Juziérois. Mais aussi pour que ce territoire porte des projets qui profitent au plus grand nombre. En effet, il n'est plus possible de penser "petit village gaulois" dans la réalisation de certaines structures. Le partage et la mutualisation devront être au cœur de nos réflexions, sans négliger notre identité locale.

Face à cette évolution, de nombreux changements sont attendus : la DGF sera redistribuée par la CU aux communes et non plus directement par l'Etat. Que restera-t-il des fonctions du maire surtout si les représentants des EPCI sont élus au suffrage direct comme cela est évoqué ? Une certitude, en 2016, vous pourrez toujours compter sur vos élus juziérois pour vous représenter et défendre vos intérêts.

En cette fin d'année, je vous souhaite de passer un agréable Noël auprès de ceux que vous aimez, sans oublier ceux qui n'auront pas cette chance, et mille et un petits bonheurs pour cette nouvelle année 2016.

C'est avec une vive émotion que je reviens vers vous pour évoquer les attentats sanglants et meurtriers commis à Paris vendredi 13 novembre 2015. Je voulais croire que plus jamais nous ne connaîtrions ces actes de haine et de barbarie. Il n'en est rien.

Je soutiens les mesures prises par le Président de la République portant sur l'état d'urgence institué en France afin de combattre ce terrorisme et assurer ainsi la sécurité de tous. Je réitère également mon souhait qu'aucun amalgame ne soit fait. Nous nous devons de lutter tous ensemble, quelque soit notre religion, pour protéger les valeurs de notre pays, pays de liberté.

Au nom des membres du conseil municipal, j'exprime à toutes les familles des victimes et des blessés notre profonde tristesse et notre solidarité.

Le maire,
Philippe FERRAND

Infos municipales

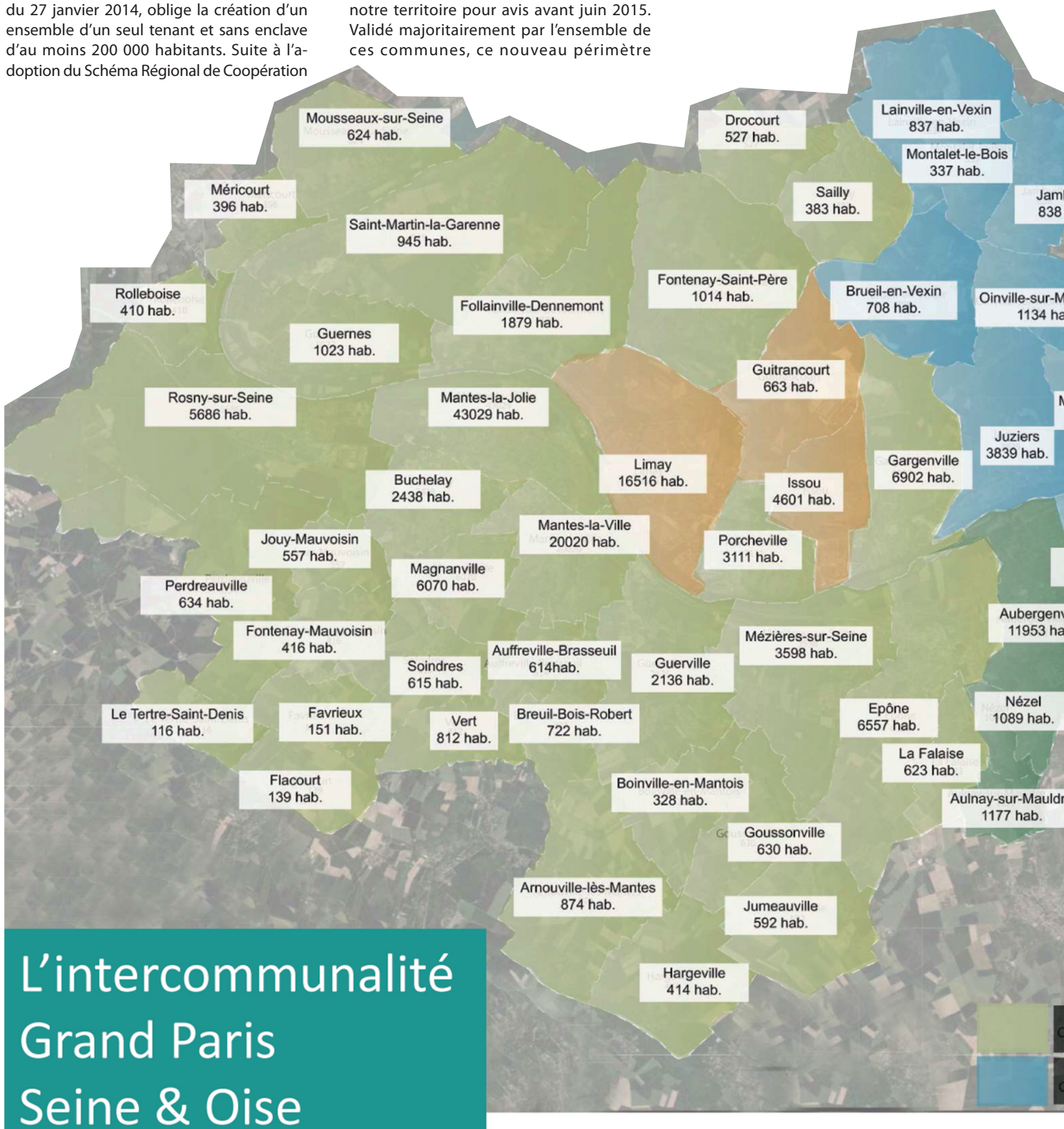
Commune... Communauté de communes... Communauté d'agglomération... Communauté urbaine

Chronologie de cette évolution

Pour les départements de la grande couronne parisienne, donc les Yvelines, la loi MAPTAM (Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles) du 27 janvier 2014, oblige la création d'un ensemble d'un seul tenant et sans enclave d'au moins 200 000 habitants. Suite à l'adoption du Schéma Régional de Coopération

Intercommunal (SRCI) du 4 mars 2015 par le Préfet de Région, il a été présenté aux communes issues des 6 Etablissements Publics de Coopération Intercommunales (EPCI) de notre territoire pour avis avant juin 2015. Validé majoritairement par l'ensemble de ces communes, ce nouveau périmètre

comprennant 73 communes et 405 000 habitants a donc été arrêté. De juin à septembre 2015, les EPCI ont délibéré sur le statut de ce futur EPCI. A la majorité, 5 sur 6 ont fait le



choix d'une Communauté Urbaine (CU) plutôt que celui d'une communauté d'agglomération. De novembre à décembre 2015, chaque commune doit confirmer ou non le choix de son EPCI. Au 1er janvier 2016, l'entrée en vigueur de notre futur EPCI sera effective.

Changements attendus

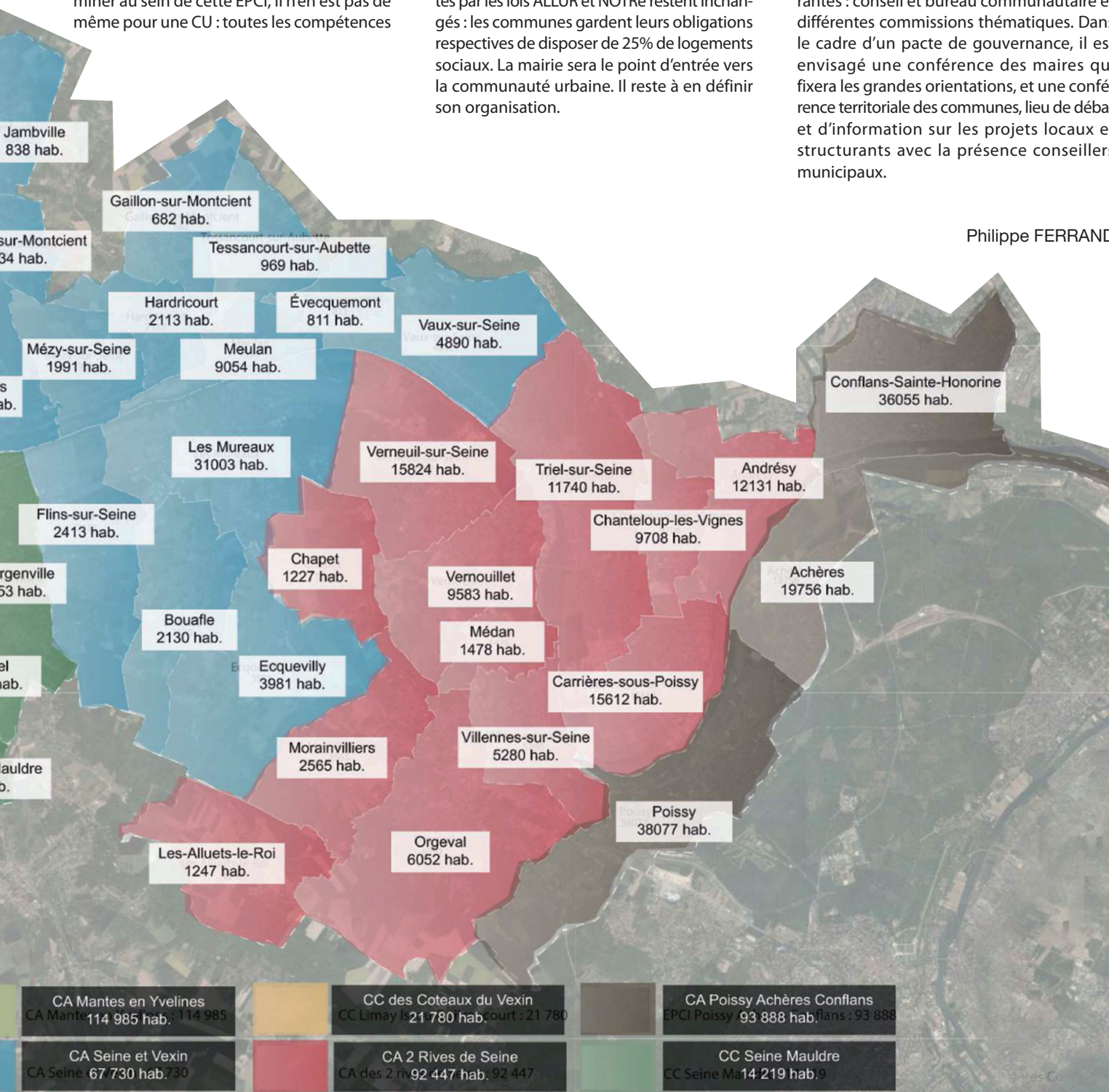
Si dans une communauté d'agglomération nous avons des compétences obligatoires et des compétences optionnelles (3 sur 7 possibles) avec un intérêt communautaire à déterminer au sein de cette EPCI, il n'en est pas de même pour une CU : toutes les compétences

sont obligatoires. Outre les compétences obligatoires déjà exercées par Seine & Vexin communauté d'agglomération et donc reprises (le développement économique, la mobilité, le plan local de l'habitat, la politique de la ville, la collecte et le traitement des déchets, l'assainissement et l'eau), il faut ajouter la voirie, le plan local d'urbanisme (PLU), la création et l'extension des cimetières entre autre. Puisqu'au 1er janvier 2016, tout ne sera pas mis en place, des conventions provisoires de gestion des compétences seront réalisées afin de garantir la poursuite des services rendus à la population. Les termes de la loi SRU, confortés par les lois ALLUR et NOTRe restent inchangés : les communes gardent leurs obligations respectives de disposer de 25% de logements sociaux. La mairie sera le point d'entrée vers la communauté urbaine. Il reste à en définir son organisation.

Gouvernance

Le prochain conseil communautaire de la CU sera composé de 129 membres et tiendra compte de la population respective de chaque commune. Il pourra aller jusqu'à 141 si les conseils municipaux le décident et selon la règle de la majorité qualifiée. Juziers sera ainsi représentée uniquement par un seul membre, quel que soit le nombre total de représentants. Celui-ci sera désigné par le conseil municipal parmi les trois conseillers communautaires actuels. Nous y retrouveront les instances traditionnelles et délibérantes : conseil et bureau communautaire et différentes commissions thématiques. Dans le cadre d'un pacte de gouvernance, il est envisagé une conférence des maires qui fixera les grandes orientations, et une conférence territoriale des communes, lieu de débat et d'information sur les projets locaux et structurants avec la présence conseillers municipaux.

Philippe FERRAND



Infos municipales



Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il aura lieu du 21 janvier au 20 février 2016. Se faire recenser est un geste civique qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement "en ligne", c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !

Rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur "Accéder au questionnaire en ligne". Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées.

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Le recensement permet aussi de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Plus d'infos :
www.le-recensement-et-moi.fr



Ce qu'il faut savoir sur les régionales 2015

En 2015, les élections régionales ont lieu les 6 et 13 décembre afin de s'adapter à la réforme territoriale (loi du 16 janvier 2015).

A partir du 1er janvier 2016 (date d'entrée en vigueur de la réforme), la France sera organisée en 13 régions métropolitaines créées à partir des 22 anciennes dont certaines ont fusionné, sans modification des départements qui les composent. Ainsi, le nombre de conseillers élus correspondra au nombre de régions.

La réforme territoriale a pour objectif de rendre l'État plus efficace en renforçant les capacités de pilotage stratégique au niveau des grandes régions. Elle s'accompagne d'une modernisation de la fonction publique, avec

comme objectifs l'amélioration de la qualité du service public, son accessibilité dans tous les territoires et le renforcement de la cohésion sociale territoriale.

Comment accomplir votre devoir de citoyen ?

Vous pouvez voter aux élections régionales, si vous êtes inscrit sur les listes électorales d'une des régions ou collectivités concernées par ce scrutin. Il vous suffit de vous rendre dans votre bureau de vote muni obligatoirement d'une pièce d'identité.

Rappel

Les bureaux de Juziers sont situés en mairie et à l'école des Sergenteries et seront ouverts de 8h à 20h sans interruption.



La commune possède un lot de chaises "médaillon" style Louis XVI dont elle n'a plus usage.

Suivant la délibération du Conseil municipal, le prix de vente unitaire a été fixé à 45€ la chaise. Si vous êtes intéressé pour en acheter, vous pouvez contacter la mairie.

Horaires d'hiver de la déchetterie de Gargenville

Valables jusqu'au 31 mars 2016

Lundi et samedi : 9h-12h - 14h-17h

Mercredi et vendredi : 14h-17h

Dimanche : 9h-12h

Fermé le mardi et le jeudi

Ouverture les jours fériés sauf le 25 décembre et le 1er janvier.

Consultez le calendrier 2016 de la collecte des déchets sur le site de la Ville www.juziers.fr
Rubrique Environnement

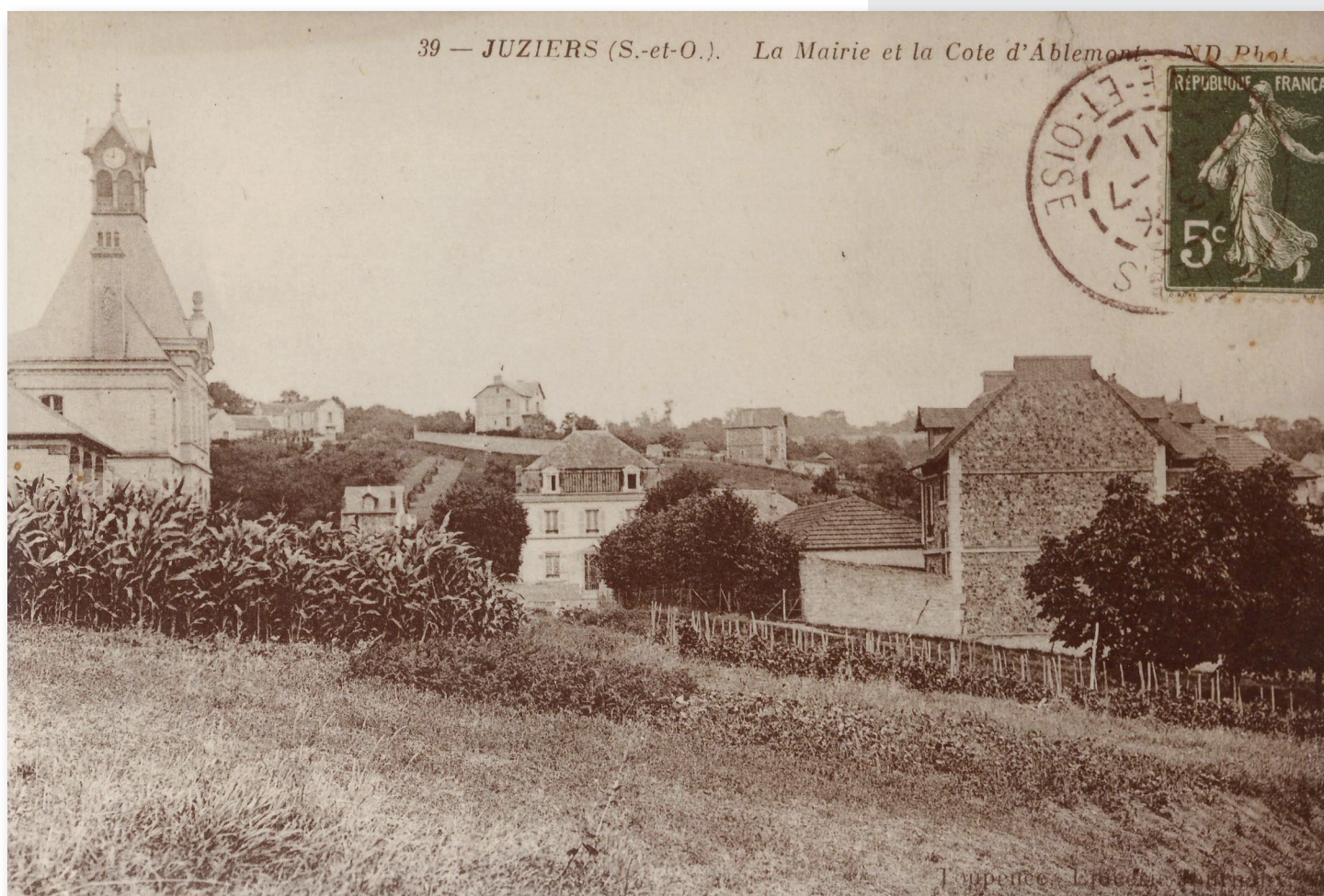


Calendrier des sapeurs-pompiers

Depuis le mois de novembre, les sapeurs-pompiers

de Gargenville se rendent chez les habitants de la commune pour proposer l'indémodable calendrier annuel ! Les sapeurs-pompiers sont en tenue officielle et doivent mentionner en cas de contrôle qu'ils appartiennent à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Gargenville (ASPGGV).

Cette campagne calendrier s'étendra jusqu'au 3 janvier 2016.



Si la vigne était contée...

De l'anecdote aux grands moments, l'association Juziers Dans l'Histoire (JDH) retrace les événements qui ont marqué l'histoire de la commune. Ces bénévoles, passionnés d'Histoire et de Patrimoine, effectuent de multiples recherches historiques en consultant, notamment, les archives juziéroises et nationales. Aujourd'hui, la plantation des pieds de vigne est l'occasion de renouer avec le passé viticole du village.

De par son emplacement et son exposition plein sud, la culture de la vigne à Juziers a connu un grand essor jusqu'au XIX^e siècle. De très nombreuses ordonnances et arbitrages révèlent l'importance économique de la vigne sur le territoire communal.

Au X^e siècle, la production de vin était de 50 hectolitres pour 3 hectares de vigne. Avant la Révolution, la vigne couvrait 252 hectares et donnait 5 000 hectolitres. Le vin de Juziers devient alors le plus prisé de l'arrondissement. Il était exporté et transporté par bateau pour être vendu dans les foires comme celle de Rouen.

Après le second Empire, la Confrérie de Saint-Vincent, composée des vignerons de la commune, est créée. On dénombrait alors six pressoirs aux quatre coins du village. Les Juziérois sont laborieux et le repos du dimanche est souvent fêté à la buvette.

La fin du XIX^e siècle voit apparaître le phylloxéra (sorte de puceron ravageur de la vigne et par extension maladie de la vigne causée par le dit insecte), la terre est contaminée et le vignoble est alors remplacé peu à peu par des vergers. Les dernières vendanges auront lieu en 1955 ! En 1987, pour le folklore, Paul Doucet vinifie le "Petit Vin Gris de Juziers".

Juziers grand cru

La plantation des 150 pieds de Chardonnay et 150 pieds de Pinot noir, initialement prévue en novembre, a été reconduite en décembre du fait de la douceur de l'automne.

Le tracé a déjà été réalisé sur la parcelle communale située derrière l'ancienne caserne des pompiers.

Ce site en coteau de bonne pente et orienté au sud représente un potentiel très intéressant et justifie une démarche ambitieuse qualitativement visant à élaborer un vin de terroir selon la méthode bio. De quoi mettre en éveil les papilles de nos œnologues avertis mais, patience les premières vendanges sont prévues en septembre 2018.

Projet subventionné par le PNRV.

Composez
vos propres
galettes et crêpes
ou venez déguster
nos spécialités

La Crêp'itante

01 30 90 15 26

Mijoté du midi à 13€
(Plat traditionnel)
Menu Breton à 12,50€
Menu Enfants à 8€

Ouverture du mardi au dimanche midi inclus Crêperie sur place ou à emporter



92 avenue de Paris 78820 Juziers - Mail: lacrepitante@yahoo.fr - f Crêperie La Crêp'itante

Sandrine. M.

Salon de beauté et UV- Coiffeur visagiste

Lundi mardi, jeudi: 9h-12h - 14h-19h

Vendredi 10h-21h

Samedi 9h-17h

01 34 75 61 30

22 rue de la poste 78820 Juziers - salonsandrine.m@hotmail.com

ETs J. DOUCET

4, avenue de la Gare 78 820 JUZIERS

A J U Z I E R S D E P U I S 1 9 6 3

ELECTRICITE GENERALE

Installation - rénovation - dépannage
Chauffage électrique
Industrie
Eclairage public et décors jardin

ENTREPRISE BATIMENT

- Ⓢ Rénovation et isolation
- Ⓢ Travaux mini-pelle avec chauffeur
- Ⓢ Pose portes de garage
- Ⓢ et rideaux métalliques électriques
- Ⓢ Pose clôture

Tél. Fax : 01 34 75 61 48 - Port. : 06 09 91 24 87

Aménagement du territoire

Des aménagements conçus pour petits et grands

Le revêtement de sol de l'aire de jeux située dans le parc des sergenteries a été changé pendant les vacances de la Toussaint. L'ancienne surface en gravillons a été nivelée et compactée pour mettre en place un sol souple amortissant. Alliant esthétique et sécurité, ce dernier est identique à ceux qui existent dans la cour des écoles. A cette occasion, l'ensemble des structures de jeux a été nettoyé par l'équipe des services techniques de la Ville.

En parallèle, des aménagements ont été réalisés à l'école élémentaire : le portail situé rue de l'hôtel de ville a été remis à neuf. Les piliers, fissurés et dangereux, ont été remplacés par des nouveaux. Nous avons profité de ces travaux pour élargir l'entrée et faciliter l'accès aux camions de livraison qui desservent la cantine scolaire et celui des véhicules de secours.

Dans la cour de l'école maternelle un filet pare-balls, situé entre la cour du bac à sable et la cour supérieure, ainsi qu'un portail permettant de fermer l'accès au bac à sable seront installés d'ici la fin de l'année.

Alain GRAVOT



Les déchets verts

Brûler ses déchets est une pratique ancestrale bien ancrée dans nos traditions, pourtant cette pratique est particulièrement nocive pour notre environnement. Si elle pouvait être acceptable dans un environnement rural et peu urbanisé, elle devient totalement proscrite dans notre monde urbanisé tant pour les nuisances aux riverains que pour les émissions de polluants qu'elle engendre.

Pour étayer ces propos voici un extrait de la circulaire ministérielle du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts :

"Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie. Plus spécifiquement, le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes, dont des gaz et particules dont la concentration dans l'air doit rester conforme aux normes de la directive 2008/50/CE concernant la qualité de l'air ambiant et un air pur pour l'Europe. Le brûlage des déchets verts est une combustion peu performante, et émet des imbrûlés en particulier si les végétaux sont humides. Les particules véhiculent des composés cancérigènes

comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques, dioxines et furanes. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme par exemple des plastiques ou des bois traités."

"Les entreprises d'espaces verts et paysagistes sont par ailleurs tenues d'éliminer leurs déchets verts par des voies respectueuses de l'environnement et de la réglementation : par broyage sur place, par apport en déchèterie, ou par valorisation directe. Elles ne doivent pas les brûler."

D'autres solutions existent : elles passent par la valorisation sur place comme le paillage ou le compostage, qui est aussi une pratique à encourager. A contrario, les dépôts sauvages de déchets verts sont interdits et condam-

Prochaine collecte des objets encombrants

Mercredi 16 janvier 2016

Rappel : la collecte des objets encombrants est limitée à 1m3 par habitation, ils doivent être sortis la veille du jour du ramassage.

smirtomduvexin.free.fr

nables tout particulièrement les dépôts sur les berges de Seine car, outre la nuisance esthétique, ils contribuent fortement à la dégradation des berges en détériorant le racinaire des arbres et de la flore locale. Aujourd'hui, chacun a le devoir d'adopter les pratiques éco-citoyennes, notamment en apportant les déchets verts à la déchetterie, c'est aussi ça être citoyen...

Jean-Louis COTZA

Retrouvez le texte intégral de la circulaire sur le site de la Ville www.juziers.fr - Rubrique S'impliquer, être citoyen / L'environnement

Arrêt sur images



La balade Sentier du Patrimoine et sentes organisée par la Ville a réuni plus d'une trentaine de promeneurs, **dimanche 15 novembre**. Gilles Lemaire, guide du Vexin français les a emmenés à la découverte des patrimoines naturels et architecturaux de Juziers.



Le 27 septembre, l'Association paroissiale de Juziers a participé à la **sortie annuelle au Musée d'Evreux**. Parmi ses trésors, le sous-sol fabuleux avec ses murs de l'époque Romaine et son casque de parade Gaulois unique de plus de 200 ans. La cathédrale Notre-Dame est sublime. Le saviez-vous ? Elle possède un orgue neuf, un chef d'œuvre musicale et artistique !



En septembre, le **voyage annuel organisé par l'AFTJ** s'est déroulé à Morzine. Le groupe a séjourné au cœur de ce charmant village montagnard niché au creux des Alpes pour découvrir ses alentours : **Avoriaz**, saisissant contraste architectural moderne, coexistant avec les villages savoyards traditionnels, **Annecy**, la "**Venise savoyarde**", charmante cité fleurie traversée par le canal de Thiou, promenade le long des rives du lac de Montrion, balade en calèche jusqu'à Megève... Les participants ont profité des nombreuses visites organisées : la fruitière artisanale où l'on fabrique le Reblochon et l'Abondance, le Musée de la musique mécanique des Gets, le Château Ripaille du XVe siècle, résidence des Ducs de Savoie puis des Chartreux. Petit moment d'émotion lors du passage sur le **site de Morette**, nécropole nationale des Glières, lieu d'histoire et de mémoire où reposent 105 résistants de la dernière Guerre mondiale. Le groupe a également fait une étape à la source Cachat, la plus célèbre **d'Evian** en passant par le casino où certains ont tenté leur chance aux machines à sous...



"**Rome 312**" en immersion totale. En septembre, les adhérents de **Balad'Art** ont vécu une expérience en 360° au Panorama XXL de Rouen.

Installé sur une plate-forme d'observation située à 15 mètres de haut, au cœur d'une rotonde de 35 mètres de hauteur et 34 mètres de diamètre, le visiteur est entouré de l'œuvre de l'artiste Allemand Yadegar Asisi. Il a ainsi l'impression d'entrer dans la fresque qui se trouve devant lui. Ce lieu culturel unique en France plonge le visiteur au cœur de la Rome antique, à l'apogée de sa splendeur architecturale, pour vivre ce moment historique qui a changé la face du monde.



La cérémonie de la Commémoration du 11 novembre, jour anniversaire de l'armistice de 1918, a réuni Juziéroises et Juziérois autour du Monument aux Morts. En présence du Maire et de l'équipe municipale, le Conseil municipal des enfants a fait ses premiers pas "officiels". Avant d'entonner la Marseillaise reprise par l'Harmonie de Juziers et l'allocution du Maire, les jeunes élus ont déposé les gerbes de fleurs en hommage. Souvenirs et émotion.



En octobre dernier, dans le cadre de la **semaine bleue**, dédiée aux seniors, la commune a invité l'ensemble des aînés à partager un repas festif à la salle du Bourg. Sur la piste de danse les convives ont profité de l'animation musicale. Le Maire et les élus ont remis les bouquets d'orchidées aux gagnants du tirage au sort.



L'exposition sur les artisans et commerçants d'hier à aujourd'hui, réalisée par l'association **Juziers Dans l'Histoire (JDH)** dans le cadre des **Journées du Patrimoine**, a ouvert ses portes aux élèves de l'école élémentaire des Sergenteries. Ils ont pu retracer l'histoire du village à l'aide des plans, des photos d'époque et des cartes postales anciennes et actuelles. De nombreux visiteurs ont également découvert avec plaisir toutes ces mémoires.



L'Association des Festivités Juziéroises a monstreuusement démarré sa nouvelle saison par la **soirée d'Halloween**. Le traditionnel Bal des Sorcières a attiré plus de 150 personnes déguisées avec beaucoup d'originalité ! La première partie était exclusivement destinée aux jeunes enfants. Ados et adultes ont ensuite envahi le "dancefloor." L'animation musicale des "DJ 4 - 2 Nights" a réuni toutes les générations. Un événement festif, divertissant et de nombreuses surprises... "trick or treat ?!" (un bonbon ou un sort ?) : 11 kg de bonbons distribués !



Parents et enfants sont venus nombreux à la **kermesse de l'école des Sergenteries, le 19 septembre**, pour profiter de ce moment convivial. Parmi les stands de jeux (chamboule tout, fléchettes...), un atelier maquillage-coiffure ainsi qu'un stand de crêpes ont été installés. Les gagnants de la tombola sont repartis avec de supers lots : micro-ordinateur, entrée famille pour le Parc Astérix, places de cinéma, entrées aux parcs d'attraction et bien d'autres ! L'association **Ecole en Fête**, présidée par Murielle Combes, a récolté 980€ pour l'école maternelle et près de 2 000€ pour l'élémentaire. Ces sommes permettront d'acheter des jeux et du matériel ludique pour les écoliers.



TOUT FAIRE MATÉRIAUX

ANSSELIN MATÉRIAUX

OUVERT au public
du lundi au samedi midi

Livraisons
assurées

CD 113 - 78970 Mézières - sur - Seine

Tél. : 01 30 95 63 02

Fax : 01 30 95 99 48



JCD Agencements et finitions

Carrelage, parquet, peinture, cloison,
doublage, petite maçonnerie

06.69.55.09.91 | jcdarchis@sfr.fr

29 rue du Marais 78820 JUZIERS

Boulangerie - Pâtisserie

Pedro & Catherine



Changement
de propriétaire

Du mardi au samedi :
7h - 13h et 15h30 - 20h
Dimanche : 7h - 13h

Tél. : 01 34 75 60 45

3 rue du Commerce 78820 Juziers



Démolition Terrassement Matériaux Transport

ETS FAUCON S.A.R.L.

37, avenue du Colonel Fabien - 78440 GARGENVILLE

Tél. : 01 30 93 61 31 - Fax. : 01 30 93 61 29

MENUISERIE LEBREDONCHEL



Tout agencement

Ameublement, Cuisines, Escaliers, Parquets, Portails,
Fenêtre bois, Alu et PVC, neuf et rénovation.

5 impasse de l'Hôtel de Ville 78 820 JUZIERS

tél : 01 34 75 26 92

Véronique Art

Site internet : www.veroniquart.com

Véronique Poirot-Béhue

Abel Gance 1889-1981



Crée et décore, à la main,
toutes pièces de porcelaine
et de faïence ainsi que
vos cuisines et salles de bains

3 impasse du Capron
78820 JUZIERS
Tél. : 01 34 75 69 15



e-mail : béhue.veronique@orange.fr



La résidence intergénérationnelle

Ce projet de construction est considéré comme une résidence familiale et fait donc partie du parc de logement locatif social. Il bénéficie à ce titre d'un financement de l'état.

Il entre également dans le programme "Yvelines résidence" du département qui vise à soutenir les projets des EPCI dans le cadre du développement des offres pour les publics spécifiques (séniors, étudiants, personnes souffrants d'un handicap...) et à cet effet, il sera doté d'un financement spécifique de 10 000€/logement pour permettre la mise en place d'équipements communs ou spécifiques à l'adaptation des futurs locataires (domotiques, balisage lumineux, sécurisation..).

Le permis de construire vient d'être accordé, les travaux de construction de 35 logements,

vont débuter en 2016. La société Antin Résidences assurera la maîtrise d'œuvre. Des maisonnettes et des appartements en petit collectif vont permettre une offre diversifiée. Et comme un bon projet ne vient jamais seul, la future crèche viendra se greffer tout à côté.

Idéalement situé dans le quartier du square Baroche, "Le Hameau du Parc" va permettre aux bénéficiaires de profiter des commodités du centre-ville, des services adaptés mais aussi de la proximité d'un lieu de promenade et de villégiature que constitue le bord de Seine. Cette perspective permet de renforcer l'attractivité du bord de Seine qui offrira à partir de mai 2016 la possibilité de rejoindre la rive d'Aubergenville.

Le projet de bac est toujours à flot et si nous devons patienter jusqu'au printemps, nous

avons aujourd'hui l'assurance qu'il suit le bon cap, bien "barré" par le SMSO, assisté de nos deux communes et suivi de près par les instances de la communauté d'agglomération qui en assure une partie du financement.

**Pour présenter le projet
de la résidence "Le Hameau du Parc"
la ville organise
une réunion publique**

**Mardi 12 janvier 2016 à 15h30
à la salle du Bourg de Juziers**

Pour plus d'informations complémentaires, les personnes intéressées peuvent contacter dès à présent le CCAS.

Jean-Louis COTZA

Demande de logement social : vos démarches

Il existe des logements locatifs sociaux sur notre commune. Toute personne qui souhaite obtenir l'attribution d'un logement doit pour cela, constituer un dossier.

La demande peut être faite en ligne ou au guichet enregistreur (par exemple, le CCAS de Juziers). Le retrait du dossier s'effectue soit en mairie auprès du CCAS, soit en téléchargeant le formulaire sur le site internet :

www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14069

Aucun frais de dossier n'est réclamé lors de la demande de logement.

Une fois votre dossier complété avec les pièces justificatives (Carte Nationale d'Identité en cours de validité, avis d'imposition N-1 et N-2 pour les pièces complémentaires voir avec la personne en charge du dossier), l'enregistrement est fait par le CCAS ou bien vous pouvez faire votre demande via l'adresse suivante :

www.demande-logement-social.gouv.fr

Un numéro unique est alors établi. Attention, pour être valable, votre demande de logement doit être renouvelée tous les ans auprès de votre guichet enregistreur.

Attribution du logement :

Quand un bailleur propose à un collecteur (commune, préfecture, action logement) un logement libre, celui-ci récupère un à trois dossiers de candidats dûment complétés. Ces dossiers sont étudiés en Commission d'Attribution Logement (CAL). Une pré-visite est organisée par le bailleur avant toute attribution. Une fois le dossier accepté, le bailleur entre en contact avec le futur locataire afin de mettre en place l'entrée des lieux.

Plus d'infos :
CCAS
0134 75 28 02
ccas@juziers.org

MIKA RENOV

Michaël Moreau

Tous travaux intérieur et extérieur

mikarenov78@yahoo.fr

06 11 67 30 55 - 09 53 19 73 42



DRD Auto Service

7 J/7 - 24 heures/24 - Toutes Distances

Dépannage Remorquage Destruction

Auto Moto Utilitaire

Achats - Ventes - Véhicules d'occasion

Agrément préfecture carte grise - SIV

Almeida Dépannage

Tél.: 0134752693 - Port: 0620827263

Fax: 0134756105 - Email: drd.autoservice@laposte.net

extra

ELECTROMENAGER • IMAGE • SON

TGS P. GESLAN

78 - GARGENVILLE - MERICOURT

ELECTROMENAGER - TELE

HI-FI - VIDEO - ANTENNE ALARME

01 30 93 56 14



ENT. CLISSON

PLOMBERIE - SANITAIRE - DEPANNAGE

CRÉATION ET RÉNOVATION DE SALLES DE BAIN DE A À Z

15 ROUTE D'APREMONT, 78250 MEZY SUR SEINE

TEL/FAX 01 34 75 23 50 - PORT. 06 62 81 24 64

SIRET N°444 227 086 00014

Solidarité



La mutuelle santé pour tous est lancée

Juziers est la première Ville du territoire Seine & Vexin Communauté d'Agglomération à signer, avec l'association Actiom (action de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat), une convention de partenariat dans le cadre de l'opération "Ma Commune, Ma Santé" qui favorise l'accès à une mutuelle santé à tous les habitants de la commune.

Cette initiative sociale et solidaire est un moyen de lutter contre le renoncement aux soins de nombreuses personnes pour des raisons financières.

L'objectif de ce **dispositif national** est de permettre aux jeunes sans emploi, seniors, personnes de plus de 80 ans, artisans, commerçants, travailleurs indépendants, agriculteurs, professions libérales, chômeurs, intérimaires, certains salariés en CDD ou à temps partiel... et plus généralement à toute personne n'entrant pas dans le cadre des obligations de l'ANI (accord national interprofessionnel), **d'obtenir une adhésion à une mutuelle compétitive.**

Dans ce cadre, un tarif est négocié auprès de trois compagnies spécialisées : Miel Mutuelle, Pavillon Prévoyance et Smatis et trois niveaux de couverture santé : économie, sécurité, confort, selon besoins et budgets, une économie pouvant aller jusqu'à 30%. Un comparatif avec la mutuelle actuelle peut être réalisé sans frais ni engagement.

Ce dispositif est mis en place pour les Juziérois par l'intermédiaire du CCAS. Depuis son lancement en octobre, une trentaine de personnes a bénéficié d'informations personnalisées.

Pour faire connaître l'ensemble des modalités, des permanences en mairie sont assurées par les référents locaux de l'Association Actiom.

Les prochaines permanences se tiendront les 5 et 19 décembre 2015.

Il est indispensable de prendre rendez-vous au CCAS en prévoyant un créneau de 30 minutes. A compter de janvier 2016, ces permanences auront lieu le 2^e samedi du mois.

Evelyne ALEXANDRE NOEL

Plus d'infos :
CCAS
01 34 75 28 02
ccas@juziers.org

Distribution des colis de Noël

Le 16 décembre prochain, les membres du Conseil municipal se rendront à la rencontre des aînés Juziérois de plus de 70 ans pour offrir le traditionnel coffret de Noël, soit 330 colis comprenant des mets et des produits de la Maison Lou Berret (Périgord).

A la demande de la commune, le conditionnement a été confié à un établissement et service d'aide par le travail d'Ile-de-France (ESAT).



Durant la campagne d'hiver 2014-2015, les 26 centres de distribution alimentaire des Restaurants du Cœur des Yvelines ont accueilli 13 418 personnes. Soit 894 773 repas complets servis aux adultes et 39 296 repas distribués aux 614 bébés de 0 à 12 mois.

De nombreux bénévoles se mobilisent chaque jour pour favoriser l'insertion dans la vie sociale et l'activité économique des bénéficiaires. Les actions menées contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion se poursuivent.

Le centre de distribution alimentaire de votre secteur est ouvert **jusqu'au 18 mars 2016**. La distribution s'effectue le lundi, mercredi et le vendredi de 10h à 12h au :

40 bis allée des Marguerites
78250 Meulan en Yvelines

Plus d'infos :
01 30 99 08 86
www.restoducoeur.org

LE RELAIS

Depuis le 1^{er} janvier 2015, 16,95 tonnes de TLC (textiles, linge de maison, vêtements) ont été collectées, soit 4,43 kg/habitant. La collecte sélective des TLC apporte une réponse concrète aux grands enjeux environnementaux et permet notamment :- la collecte de 90 000 tonnes de textiles en 2014, valorisés à 97% la création et la commercialisation de Métisse, une gamme d'isolation thermique et acoustique conçue à partir de vêtements de seconde-main issus de coton recyclé, - la création de 2200 emplois nets en 30 ans, favorisant l'insertion par le travail.

Agissant au cœur des territoires et dans le respect des valeurs fondatrices de l'Economie Sociale et Solidaire, le Relais met concrètement l'économie au service de l'homme.

Le Secours catholique recherche des bénévoles

Vous souhaitez donner un peu de votre temps, le Secours catholique de Meulan recherche des bénévoles "solidarité" pour plusieurs associations du secteur.

Pour obtenir plus d'informations, contactez Louis Abecassis, chargé du recrutement au 01 34 75 62 51 ou par mail à l'adresse suivante : louis_abecassis@hotmail.com



**coiffeuse
à domicile**
Nathalie Noël
01 34 75 29 41
*La coiffure
chez vous*

Pour prendre vos rendez-vous appelez après
18 heures sinon laissez un message sur le répondeur

en'de sired: 51208675200015



Tellement Bien Etre

Stéphanie,
esthéticienne et praticienne de bien-être,
vous accueille et vous conseille dans son
cabinet pour une pause bien-être.

Tél : 06 21 68 70 96

large choix de prestations
64 avenue de Paris 78820 Juziers - www.tellementbienetre.fr

MOULIN DE LA BROCANTE
Depuis 1934

**ACHATS - VENTES - SUCCESSIONS - ESTIMATIONS
PARIS - BANLIEUE - PROVINCE**

Meubles anciens, objets d'art et de curiosités, tableaux, lustres,
horlogerie, bronze, fontes et pierres de décoration, etc.

Maison Beseh 86, avenue de Paris 78820 JUZIERS - Tél. : 01 34 75 60 56
Fermeture le mercredi - C Versailles 452 230 428

AGV

Notre meilleure publicité: "Le bouche à oreille"

REYL IMMOBILIER

- Estimation gratuite -
- Spécialiste de votre ville depuis 1975 -

01 30 93 60 67
www.reyl-immo.com



Réflexologie plantaire et faciale issues de la Médecine Traditionnelle Chinoise
Rééquilibrage énergétique et modelage métamorphique

Ces techniques apportent
relaxation, énergie et soulagent
les troubles courants insomnies,
digestion, douleurs
musculo-articulaires, stress...

**Réflexologue
et magnétiseuse**
Diplômée

Marie-Christine Davis



44 avenue de Paris
78 820 JUZIERS
www.ZENJIAO.com

06 13 42 19 30



STEPHANE VALLIER
Voyant Médium

01 34 74 89 65

**Consultation de
voyance en direct**

Travail sur photos

Une consultation de voyance
de 30mn offerte aux personnes
bénéficiaires du R.S.A sur
présentation d'une attestation.

*Païement sécurisé
par carte bancaire*

*Consultation en cabinet
ou par téléphone
uniquement
sur rendez-vous
de 9 h à 19h
fermé le mardi et le dimanche*

**4 rue des Louvetières
"Au gré du Vent"
78820 JUZIERS**

<http://stephanevallier.monsite-orange.fr>
e-mail : avenir78@yahoo.fr

Enfance et jeunesse



Le CME à l'heure de la réflexion

L'installation du Conseil municipal des enfants a eu lieu le 10 octobre. En créant le CME, la Ville a montré sa volonté d'intégrer la jeunesse dans la vie de la commune, développer l'esprit de citoyenneté chez les enfants et apprendre les règles de la démocratie locale.

Devant un public nombreux, parents, enseignants et conseillers municipaux, le Maire, Philippe Ferrand a rappelé l'importance de cette nouvelle instance et son rôle. Il a félicité chaleureusement tous les candidats, élus ou non, de s'être impliqués avec motivation et enthousiasme dans cette campagne électorale.

Les 16 jeunes conseillers municipaux se sont engagés en signant la Charte des élus, puis le conseil a voté à l'unanimité la création de trois commissions composées de quatre ou six enfants: "Solidarité et santé", "Sport et culture" et "Sécurité et environnement".

Encadrée par deux conseillers adultes, chacune d'entre elles, s'est réunie les 2 et 5 novembre. Afin d'entreprendre leur mission, les nouveaux élus ont participé activement à ce premier temps de travail. A partir des engagements de campagne électorale, ils ont commencé à exposer des idées et à réfléchir à la faisabilité. L'enjeu est de taille, chaque commission devra mener au moins un projet à terme avant la fin de l'année scolaire. C'est en séance plénière, présidée par le Maire, que le CME présentera ensuite ses travaux et réflexions qui permettront au conseil de voter les décisions nécessaires à l'avancée des dossiers.

Valérie RAY

Les élus composés de 8 filles - 8 garçons issus de CM1 et CM2, élus pour 2 ans, renouvelable chaque année à 50% du fait du départ des CM2 au collège.

Lise Autin
Lisa Bossuet
Charlène Evrard
Ella Laurans
Ziane Linga
Clémentine Mouty
Meyline Pires Antunes
Lya Shaw

Cédric Altet
Tom Belarbi
Adrien Da Cunha Faria
Mathias Dubois
Raphaël Dupont
Alexis Guillot
Léonard Pemsel
Gary Shaw



Retrouvez les comptes-rendus de toutes les commissions sur le site de la Ville www.juziers.fr - Rubrique S'impliquer, être citoyen / Conseil municipal des enfants.

Enfance et jeunesse

L'accueil de loisirs a fêté Halloween



Pendant les vacances de la Toussaint placées sous le signe d'Halloween, les enfants de l'accueil de loisirs ont confectionné des décors et des déguisements pour défiler dans les rues de Juziers et récolter des sucreries ! Les habitants et les commerçants ont sans doute croisé monstres, sorcières pour le plaisir des petits et des grands.

Scène annulée pour nos chanteurs en herbe

Une vingtaine d'élèves de l'école élémentaire des Sergenteries qui participent au projet chorale, devait avoir l'opportunité de se produire sur la scène du Coséc aux côtés de l'artiste Raphaël lors de son concert du 22 novembre.

Malheureusement, pour des raisons juridiques (réglementation autour du droit du travail de l'enfant), les organisateurs et la production ont dû renoncer à cette participation. En guise de consolation, chaque enfant a été invité à venir assister au spectacle, accompagné d'un membre de sa famille.

L'animation - jeunesse ça marche !



La Municipalité propose aux jeunes de 11 à 17 ans des activités sportives et diverses sorties pendant les vacances scolaires. Encadrées par des animateurs, ces rencontres permettent aux ados de pratiquer plusieurs disciplines sportives, d'aller au cinéma et surtout de se retrouver entre copains !

Au cours des dernières vacances, les jeunes Juziérois se sont rendus à la piscine L'Eaubelle à Meulan, où le groupe a participé à des jeux d'eau ; au bowling, de nombreux défis ont été lancés et au cours de l'initiation à l'escalade, les jeunes ont pu tester leur équilibre en grimant sur des blocs de sept niveaux de difficultés. La sortie au Laser Quest remporte toujours un franc succès. Des moments de divertissement et de partage qui semblent être fortement appréciés de tous.

Le bouche à oreille fonctionne bien et la fréquentation a nettement augmenté. Depuis le lancement des animations-jeunesse, en février 2015, le nombre d'inscrits est passé de dix à plus de trente jeunes à la Toussaint.

En attendant le programme des vacances de 2016, rendez-vous sur le site de la Ville www.juziers.fr - Rubrique Vivre au quotidien / Enfance et jeunesse, pour consulter toutes les photos.

Contact :
Romain Ibba, coordinateur jeunesse
06 69 28 60 53
coordinateur@juziers.org

Visite du restaurant scolaire



Le nombre d'enfants inscrits au restaurant scolaire ne cesse d'augmenter au fil des années. En moyenne, 270 repas sont servis par jour. Pourtant, les écoliers sont en nombre relativement stable. Mais les conditions de vie des familles changent et les parents qui confient à la commune le soin de nourrir leur enfant sont de plus en plus nombreux. Ce choix ne se fait pas sans inquiétude ni appréhension, surtout pour les petits qui ne savent pas raconter leur repas : mangent-ils bien ? Est-ce bon ? Ont-ils le temps de manger tranquillement ? N'y a-t-il pas trop de bruit ?...

Pour apporter des réponses objectives, la commission jeunesse de la Ville a convié les trois associations de parents d'élèves de Juziers à se rendre au restaurant scolaire de l'école.

Le 12 octobre, Marie-Ange Piederrière, Conseillère municipale, et deux représentantes de parents d'élèves de l'AIPEJ et de la FCPE sont venues par-

tager le repas du jour aux côtés des enfants. La Lip's n'a malheureusement pas pu être présente. Elles ont ainsi pu voir le déroulement des deux services, apprécier la qualité des produits, constater l'hygiène et vérifier l'implication du personnel présent.

Ce qui les a le plus frappé ? Le nombre de "dames de cantine" qui apportent de l'aide aux enfants, en particulier à ceux de maternelle. Le fait que les plateaux repas soient vérifiés avant de sortir de table pour s'assurer que les enfants ont mangé, ou au moins goûté un peu de chaque plat, a été apprécié. Le repas était bon, la plupart des enfants mangent assez bien. Le bruit est un peu élevé, surtout quand les services se chevauchent.

Cette expérience, fortement appréciée, a permis aux parents d'élèves de faire quelques suggestions qui seront étudiées. Les parents d'élèves sont un relais important, n'hésitez pas à les consul-

ter, ils pourront vous rassurer et se faire l'écho de vos suggestions.

La Ville de Juziers est attachée à promouvoir un service de qualité pour les enfants, prenant en compte leur bien-être, elle s'emploie à ce que la restauration scolaire réponde aux critères de qualité nutritionnelle, gustative et de sécurité.

Une commission repas avec les élus, la diététicienne du fournisseur des repas, le responsable du restaurant scolaire, les représentants des associations de parents d'élèves et les enseignants, a lieu une fois par trimestre pour améliorer le fonctionnement général de la restauration scolaire.

Marie-Ange PIEDERRIERE

Retrouvez les menus sur le site de la ville www.juziers.fr - Espace Famille

Des opérations en faveur des écoliers

L'association indépendante des parents d'élèves de Juziers (AIPEJ) a été créée en 1981 à l'initiative de femmes remarquables qui souhaitaient s'investir dans la vie des écoles. Parmi les principales opérations, la bourse aux vêtements d'hiver et de ski, a ouvert ses portes en 1995 afin de faciliter le départ des enfants en classe de neige, et la bourse aux livres, créée la même année, a favorisé l'accès à la lecture. L'Aipej représente aussi les parents d'élèves auprès des équipes éducatives et de la municipalité.

Cécile Laloeuf, présidente pendant cinq ans, a cédé sa place à Véronique Carré pour se consacrer à d'autres aventures. L'association la remercie chaleureusement pour son investissement et les actions menées aux côtés de son équipe : la bourse à la puériculture, le partenariat avec "Ecole des loisirs", célèbre éditeur de littérature de jeunesse qui permet de proposer aux familles des abonnements à tarifs préférentiels et de recevoir 8 livres par mois à moins de 40€, et la diffusion du

bulletin d'information qui sera désormais trimestriel.

Pour continuer dans cette dynamique, la bourse "départ à la neige" est organisée samedi 12 décembre. Des vêtements de ski d'occasion seront en vente pour équiper les élèves de CP et CE1 qui se rendront en classe de neige du 22 janvier au 7 février 2016.

La nouvelle équipe remercie les parents qui ont renouvelé leur confiance et leur soutien lors des élections de représentants des parents d'élèves, en octobre dernier "nous ferons en sorte d'être à la hauteur de vos attentes et surtout à l'écoute de vos requêtes car c'est avec vous que nous avancerons !". De nombreux projets sont en perspective.

Contact :
aipej.parents.enfants@gmail.com

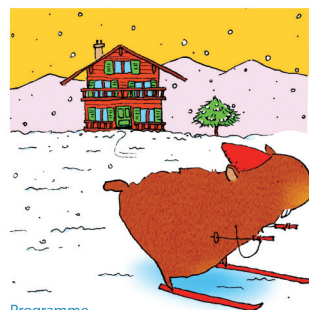
Un référent par école est à votre écoute :
Ecole élémentaire : Raquel - 06 61 73 92 67
Ecole maternelle : Ketty - 07 82 80 08 85



Association indépendante des parents d'élèves de Juziers
Parce que le bien-être de tous les enfants est NOTRE priorité

Bourse Départ à la neige

Le 12 décembre 2015 à la Maison Pour Tous de Juziers



Programme

09h00 - 11h00 Dépôt des articles
14h30 - 16h00 Vente des articles
19h00 - 19h30 Reprise des articles invendus

Pour toute question,
aipej.parents.enfants@gmail.com

Credits photos : Adrien Fournier, Association loi 1901 - Siège social : Place du Général de Gaulle, 8 Juziers.



Les livres voyageurs de la cabine “sans nom”

Face à la gare, la cabine téléphonique anglaise offerte par nos amis d'East Hoathly reprend vie !

Abandonnée au profit des téléphones portables, cette cabine devait renaître et être utilisée. Des bénévoles Juziérois se sont chargés de la nettoyer et de la repeindre. Des rayonnages ont été installés afin de recevoir des livres de toutes sortes.

A présent, vous pouvez ouvrir la porte, choisir un ou plusieurs livres déposés par d'autres lecteurs. **Le principe est simple : “je prends un livre, je le lis, je le ramène ou je dépose un nouveau livre”,** et voilà comment les livres voyageurs sont nés. Le “crossbooking” existe déjà dans plusieurs villes européennes, de nombreuses villes françaises l'ont adopté avec un véritable succès.

Il lui manque plus que son nom ! A vous de suggérer **un nom contenant maximum 10 lettres** en déposant vos idées dans la boîte mise à disposition à l'intérieur de la cabine.

Des artistes récompensés



Le 22e salon d'art porté par l'Association Alizarine s'est tenu du 6 au 15 novembre au centre culturel du Bourg. Cette année, 20 peintres sont venus exposer aux côtés de Sandrina Van Geel Neumann, artiste mosaïste à Vaux sur Seine. Les visiteurs, de plus en plus nombreux, ont pu contempler une centaine d'œuvres classiques, modernes ou contemporaines. La remise des prix s'est déroulée en présence du Maire, Philippe Ferrand, de la Députée Françoise Descamps Crosnier et de la présidente de l'association, Evelyne Poulain, le 6 novembre lors du vernissage.

Les récompenses 2015 : Prix de la Ville de Juziers : Bill Aslett. Prix du vernissage : Annick Valencia. Prix de l'AFJ : Paola Bray.



Une sortie au château princier d'Ecouen



En novembre, de nombreux visiteurs ont participé à la sortie organisée par l'association Balad'Art, **au musée national de la Renaissance au château d'Ecouen.**

Propriété d'un grand seigneur de la Renaissance, Anne de Montmorency, ami des rois François 1er et Henri II. Ce bel exemple d'architecture Renaissance française est inauguré en 1555, après seulement 18 ans de travaux ! Installé au cœur d'une grande forêt giboyeuse, il accueille, depuis 1977, le musée national de la Renaissance où est regroupée la plus grande collection d'art de la renaissance de France.

Une visite guidée très instructive et riche en anecdotes. Les collections comprennent un ensemble exceptionnel d'arts décoratifs, d'armes, d'orfèvrerie, de belles tapisseries, de peintures et de sculptures des XVe, XVIe et XVIIe siècles.

Prochainement à la Bibliothèque Rose Bily

Lecture de contes merveilleux



Dans son œuvre, Hans Christian Andersen aborde des sujets aussi divers que la misère, l'impatience de la jeunesse, la brièveté de la vie terrestre, la magie, la force du bien, etc.

Au programme de sa lecture, Jérémie Le Louët a choisi trois contes témoignant de la richesse d'écriture de leur auteur : La petite fille aux allumettes, Les amoureux et Le sapin. Avec Simon Denis au son, ils donnent à entendre la pureté, la magie et la mélancolie du plus adulte des conteurs pour enfants.

Dimanche 13 décembre à 16h30
Bibliothèque Rose Bily
Entrée libre
A partir de 8 ans

Compagnie des Dramaticules
Interprétation Jérémie Le Louët
Son et régie Simon Denis

Autour de la musique et du chant

Depuis sa création en septembre, l'Ecole de Musique et Chant des Ruisselets (EMCR) accueille une soixantaine d'élèves. Parmi toutes les activités, sont enseignés la guitare, le chant, le piano, la batterie et l'éveil musical.

L'EMCR, un lieu culturel d'échanges, de découverte et de partage

Les répétitions de l'atelier d'ensemble ont commencé. Entourés par des professeurs bénévoles, huit musiciens s'exercent sur des airs de rock, jazz et blues en vue de jouer sur scène à plusieurs instruments. En janvier, les élèves de formation musicale auront l'opportunité de se rendre au Conservatoire de Boulogne pour assister à l'opéra "Bastien et Bastienne" de Mozart. Pendant les vacances scolaires de février, l'association organise un stage musical de 3 jours autour du thème "Mozart a le blues", ouvert aux enfants et aux ados qui souhaitent découvrir la musique autrement.

L'idée de parler musique autour d'un café vous tente ?

L'association lance son premier café musical, samedi 11 décembre à l'EMCR. Dans une ambiance conviviale, venez écouter un trio de voix accompagné au piano et échanger sur les évolutions du chant, de la musique baroque à la musique d'aujourd'hui.

Café musical
Vendredi 11 décembre à 20h
Entrée 5€



Contact :
EMCR
Laurence Jurine
06 72 96 22 82
contact@emcr.fr

Ville de
JUZIERS

Bibliothèque Rose Bily

Heure du Conte

19 décembre
à 9h30



Infos et inscriptions : 01 34 75 60 48

Et si tu dessinais un manga ?

L'atelier manga organisé pendant les vacances de la Toussaint a rencontré un vif succès auprès des jeunes de 11 à 16 ans. La bibliothèque renouvelle ces 3 jours d'initiation à la BD japonaise, du 28 au 30 décembre. Aux côtés la dessinatrice Wendeline Augé, les passionnés apprendront de multiples techniques pour réaliser un personnage manga et laisser libre court à leur imagination !

Ville de
JUZIERS

Bibliothèque Rose Bily

Atelier Manga

pour les 11-16 ans

Du 28 au 30
décembre

10h-12h15

14h-16h15

dessin de wendeline Augé

Infos et inscriptions : 01 34 75 60 48
Places limitées

Infos et inscriptions

01 34 75 60 48

bibliothequemunicipale@juziers.org

Fermeture exceptionnelle
les samedis 26 décembre 2015 et 2 janvier 2016

ETS ALMIN HORTICULTEUR

VENTE DIRECTE
PRODUCTEUR



Plantes vertes
Plantes fleuries
Plantes à massifs



75 rue de La Haye 78130 LES MUREAUX - Tél. : 01 34 74 07 41

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - RAMONAGE



Ent **Christophe GORON**



Tél. : 01 30 42 70 34 - 78 440 GARGENVILLE

E-mail : eurl-christophe-goron@wanadoo.fr

SASU

TAXI de JUZIERS



Gilles Heulin



Aéroports - Gares - Plis et Colis - Toutes distances

Conventionné Sécurité Sociale

Tél. : 06 09 32 38 80

Commune de stationnement : Juziers

La Boucherie du Village



BOEUF - VEAU - AGNEAU - PORC - VOLAILLES - CHARCUTERIE MAISON

viande Label Rouge



Livraison gratuite

28, rue de la Poste-Juziers - Tél. : 01 34 75 61 11 - laboucherieduvillage.fr

Créations • Entretien Parcs & Jardins

Abattage • Elagage • Débroussaillage



Frédéric LE PANS

Chemin dit des Granges 78820 JUZIERS • Tél-fax : 01 34 74 93 68

Etudes • Projets • Devis

Sport

L'esprit sportif avant tout

Le Football Club de Juziers a vécu une rentrée, un peu chaotique, marquée par la perte d'un grand nombre de licenciés, en particulier pour les catégories des jeunes : certains ont souhaité faire autre chose, d'autres ont tout simplement arrêté, mais beaucoup sont partis à côté. Un recrutement pour cette nouvelle saison "bien en-dessous des attentes". Sans oublier les conséquences liées à l'occupation illégale du stade et des matchs reprogrammés. Les membres du club ont fait leur maximum pour que cette saison soit lancée malgré tout.

Pour maintenir les équipes obligatoires (catégorie des 15-20 ans), le président du Football Club de Juziers a rencontré les dirigeants du club CN de Meulan, des bénévoles aussi motivés qu'à Juziers. Bien décidés à faire vivre le football, ils signent ensemble une entente qui leur permettra, entre autre, d'évoluer dans le même championnat de district. C'est la solidarité qui compte !

Témoignage de Jean-Marie Feuillo, président du club de Juziers :

Deux équipes U15 ont été engagées Juziers/Meulan en 3^e division et Meulan-Juziers en 4^e division de district "cette entente



avec les U15 et U17, les deux clubs en ont besoin, nous y sommes très attachés." Les joueurs apprennent à se connaître et ce rapprochement commence à prendre forme "chose pas évidente car ils ne sont ni dans la même commune, ni dans le même établissement scolaire, ils ne se fréquentent pas -encore- en dehors du foot, et pourtant, la passion commune pour ce sport, les unis."

L'encadrement sérieux des éducateurs et la motivation des joueurs permettent à cette collaboration de bien fonctionner. Une alternance a été mise en place pour les entraîne-

ments, le mercredi à Juziers et le vendredi à Meulan. L'équipe U17 évolue en 3^e division de district : "Même si nous n'avons pas encore de victoire dans cette entente, le travail fourni aux entraînements commence à porter ses fruits - synonyme de résultat. Confiants pour les prochaines rencontres, nous soutenons la cohésion de cette équipe sportive !"

Contact :
Jean-Marie Feuillo
06 81 51 14 96
fcjuziers@free.fr
fcjuziers.footeo.com.

Une équipe recomposée qui gagne !

L'équipe séniors a retrouvé le chemin de la victoire avec, cette saison, l'arrivée de nouvelles recrues et le retour d'anciens joueurs comme Fabien Malecamp, les frères Aguamel et bien d'autres...

L'apport des jeunes comme Jean Barbarin, 18 ans, redonne un nouvel élan à cette

équipe recomposée qui manifeste son envie de gagner et met tout en œuvre pour aller de l'avant. Les supporters sont de plus en plus nombreux le dimanche au stade de Juziers, un rendez-vous sportif à ne plus manquer !

Vous avez un esprit sportif ?

Vous souhaitez rejoindre un club qui transmet les valeurs du football dans le respect tout en pratiquant la compétition ?

Le Football Club recrute des jeunes de 6 à 17 ans. Les adhérents vous accueillent pour faire un essai avant de vous inscrire !

Des nouveautés au Tennis Club

Le Tennis Club a signé un partenariat avec le magasin "Côté court", spécialisé dans les équipements sportifs et la marque Technifibre. Depuis la rentrée, les adhérents bénéficient de tarifs préférentiels lorsqu'ils effectuent leurs achats sur Internet ou en boutique. L'objectif, à terme, serait de développer une gamme propre au club de Juziers.

Le TCJ a lancé un stage enfants qui s'est déroulé la première semaine des vacances de la Toussaint. Encadrée par la professeur Soheil Ansari, cette session a attiré de nombreux joueurs, l'expérience sera donc renouvelée prochainement.

Vous souhaitez vous inscrire, essayer le tennis, prendre des cours...le Tennis Club vous accueille chaque samedi de 10h à 12h.

Contact :
06 16 54 37 00
club.quomodo.com/tcjuziers/accueil/accueil.html



CARNOT AUTOMOBILES CORADAS José

Mécanique - Carrosserie - Vente véhicules neufs et occasions

01 34 74 01 80

8, Boulevard Carnot - 78250 Hardricourt - carnot.automobiles0978@orange.fr

N'HAIRJ 2

Salon de coiffure

FEMININ - MASCULIN
JUNIOR



01 34 75 27 91

3 rue de la Poste 78 820 JUZIERS

Lundi - Mercredi 9 h - 19h - Mardi - Jeudi 9h-12h - 14h-19 - Vendredi 9h-20h - Samedi 9h-18h



C.P.L.P.
Patrice LE DAIN

COUVERTURE - CHAUFFAGE - PLOMBERIE

**Reconnu Garant de l'Environnement
RGE à partir de janvier 2015**

Couverture traditionnelle ardoise - zinc
Neuf et Rénovation
Chauffage à énergie renouvelable

3, sente de la Vallée d'Ablemont
78820 JUZIERS

Tél. : 01 34 75 69 23

cplp@cplp.pro - www.cplp.pro



SUPER U

233 Avenue de Paris
JUZIERS

Tél: 01 34 75 06 50



traiteur



BILLETTERIE
SPECTACLES

Laverie automatique
Lavage auto

Ouverture du:

Lundi au samedi de 8 h 30 à 19h30

Dimanche de 9 h à 12h30

Tribune libre

Le contenu de cette tribune n'engage que la responsabilité de leurs auteurs

Les élus de l'opposition

Juziers rive droite

L'état a décidé de geler les dotations attribuées aux collectivités locales pour l'année 2016. Qu'en sera-t-il réellement ? De plus, à compter du 1er janvier 2016, notre commune sera intégrée dans une nouvelle configuration, dont les modalités sont loin d'être définies. Quelles conséquences cela aura-t-il sur notre ville ? A ce jour, il paraît difficile de se prononcer. Cependant la commune aura toujours l'obligation de présenter un budget et de le gérer de façon équitable. Nous sommes des élus responsables et souhaitons défendre l'intérêt collectif pour permettre à

tous nos concitoyens d'avoir les services qui leur sont dus. A cet égard, nous veillerons à ce que chaque poste budgétaire pour l'exercice 2016, soit analysé et justifié. Nous ferons des comparaisons avec les exercices antérieurs en tenant compte des besoins que vous êtes en mesure d'attendre : (entretien de notre réseau routier, création de places de parking en vue du développement de la population, ...)

Tout cela ne peut se faire sans une parfaite maîtrise du budget de fonctionnement. Le

vote du budget aura lieu en février 2016 : les projets futurs se décident maintenant. Nous sommes à votre écoute si vous souhaitez que nous présentions lors des différentes commissions dans lesquelles nous siégeons, vos idées/vos besoins pour cette nouvelle année.

Contactez nous par mail pour nous faire part de vos demandes: juziers2014@orange.fr

Jean-Yves REBOURS

Juziers Bleu Marine

20 ans d'angélisme au pouvoir, # ...texte censuré... #...Etat d'Urgence...remercier nos "élites".

La COP 21, c'est épatant. # ...texte censuré... #frontières de la France ! # ... censuré... #... Double aveu :
1) Nos frontières... # ...censuré... #...
2)- Seules les "têtes couronnées" # ... censuré... #...méritent la sécurité !.
- Mais où est le Peuple, au fait ? Il dort...
EPCI : Le 1er janvier, notre village s'appellera "EPCI" et comptera 410 000 habitants ! Pourquoi ? Pour qui ? Nul ne le sait ! L'essentiel,

c'est de brouiller les pistes. Le 5 novembre, 25 Conseillers (sur 27) ont voté "contre" cet EPCI. Peu importe :# ...censuré... #...

Extension des carrières : ce projet dévastateur n'apporte aucun bénéfice : ni à la Nature ni aux Citoyens. Soumettons-le au vote du Conseil municipal.

Conseils municipaux : Nouvelle requête pour que les compte-rendus des séances du CM soient délivrés à la population dans le Bulletin municipal. Ne pas le faire entretient suspicion

ainsi que l'indifférence.
Quel avenir pour nos enfants ? # ...censuré... #... idéologie de gauche, c'est...texte censuré...# le choix de l'autruche... # ..L'aveuglement dogmatique est au pouvoir.
Coupables, nos ... #..censuré... #Etat d'Urgence... #
Avant que xxx ne l'interdise - # ...censuré... #... Vive Noël, Vive La France ! ^ _ ^

Marc FERRY
Résistant Bleu Blanc Rouge

Dans le cadre de cette rubrique, j'ai rappelé à plusieurs reprises à monsieur Ferry que les informations publiées dans notre bulletin devaient avoir une résonance municipale. En aucune façon je n'accepte que soit prôné la haine ou le racisme. Cela a encore été le cas pour son message sur cette publication. Par conséquent, après avoir demandé de modifier sa pensée initiale, voici son article tel qu'il me l'a renvoyé. Pour votre compréhension, cette précision me semble importante.

Le maire, Philippe FERRAND



ANM.elec

anmelec@voila.fr

Electricité générale
Courant fort & faible
Batiment-industrie-dépannage

8 rue des Ruisselets 78820 JUZIERS - Tél : 06 74 53 04 51

AGENDA

Décembre

Vendredi 4 et samedi 5

Téléthon

Terrain des fêtes

Tennis club

Samedi 5

Marché de Noël

de 9 h à 18 h - Maison Pour Tous

Dimanche 6

Concert de l'Harmonie de Juziers

16h - Centre du Bourg

Mercredi 9

Spectacle théâtral et musical pour enfants

Centre du Bourg

AFJ

Samedi 12

Bourse "départ à la neige"

de 14h30 à 16h30 - Salle MPT

AIPEJ

Dimanche 13

Contes merveilleux d'Anderson

16h30 - Bibliothèque Rose Bily

Jeudi 17

Repas des seniors

Centre du Bourg

Age d'Or

Samedi 19

Heure du conte de Noël

9h30 - Bibliothèque Rose Bily

Soirée Football club

Salle du Bourg

FCJ

Janvier 2016

Mardi 12 janvier

Réunion publique

Résidence "le Hameau du Parc"

15h30 - Centre du Bourg

Municipalité

Jeudi 28

Repas annuel

Centre du Bourg

Age d'Or

Vendredi 29

Soirée cabaret

AFJ

Retrouvez tous les rendez-vous sur le site de la Ville www.juziers.fr Rubrique Agenda.

Marché hebdomadaire

Les commerçants du marché (poissonnier, fruits et légumes) seront présents jeudi 24 décembre de 16h à 20h sur le parking rue de la Poste, à la place du vendredi 25 décembre.

Marché de Noël

Samedi 5 décembre, le marché de Noël, organisé par la Maison Pour Tous, en raison des mesures sécuritaires, s'installera dans les locaux de la MPT.

A midi, de nombreuses surprises vous attendent pour inaugurer son ouverture, en présence de l'Harmonie de Juziers pour l'animation musicale. Le Père Noël accueille les enfants de 9h à 18h pour faire la traditionnelle photo ! Artisans et commerçants vous proposent divers produits. Pour les gourmands et les petites faims : chocolat, café, gaufres, gâteaux...

Bon marché de Noël à toute et à tous !

Plus d'infos :
Maison Pour Tous
01 34 75 60 41



A JUZIERS - PLACE DES TENNIS

Vendredi 4 décembre à 19h30

Venez dîner et danser avec nous !!

Place des tennis

Concert des professeurs de l'Ecole de Musique & Chant des Ruisselets sous le barnum « Point Don »

Soupe à l'oignon - Vin chaud - Barbecue - Crêpes - Gâteaux - Café - Chocolat - Thé.

Samedi 5 décembre de 14h00 à 17h00

Venez vous amuser tout l'après-midi contre une participation de 3 € minimum et nous vous offrirons un moulin à vent « Téléthon » !



« GRAND JEU DU DEMOLITION BALL »

Trampolines, Mini tennis, Radar Jeu de la raquette géante avec un casque audio à gagner !!

Initiation aux jeux du cirque : jonglage, équilibre...

Initiation à la zumba pour petits et grands de 15h à 16h.

Et toujours sur place...vin chaud, soupe à l'oignon, crêpes, gâteaux, café, thé et chocolat chaud et... pin's, tatouages, photophores, stylos rigolos, gommes chat, balles, bougies et peluches du TELETHON !!

Vous pourrez déposer vos dons dans l'urne mise à votre disposition. L'intégralité de vos dons sera reversée à l'AFM.

Le TENNIS CLUB, l'AFJ, l'AFTJ, la MPT, le FOOTBALL CLUB, BAZAR SCENIQUE, LIP'S, l'EMCR, la boulangerie Pedro et Catherine et le concours de la Municipalité.

LA LIGNE DU DON
FAITES UN DON AU **3637** OU SUR **TELETHON.FR**
LE DON EN LIGNE
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Laurent TRIGANO

Electricité générale - Dépannage, mise en conformité - Interphone - Alarme
Chauffage - Pompes à Chaleur - Climatisation réversible - Contrat d'entretien

7, sente de l'Aunay 78250 OINVILLE-SUR-MONTCIENT

Tél.: 06 77 72 14 13

e mail : electriclim1@orange.fr



Agence du Golf

Expérience - Compétence

Pour les transactions

Achat- Vente - Location



Pour la gestion de vos biens et le syndic

www.agencedugolf.fr

e-mail : transaction1@agencedugolf.fr

116, av de Paris 78820 JUZIERS

01 34 75 60 18



IP TRICOM

Mail : contact@iptricom.fr - www.iptricom.fr

ALTON Michel - 3 Impasse Ferdinand Bac - 78820 Juziers - Tel : 09 75 12 08 00 - Fax: 09 59 52 39 71



✓ **Système appel malade**

(Maisons de retraite, Cliniques, Hôpitaux...)

✓ **Maintien à domicile :**

téléassistance pour les particuliers et les collectivités

✓ **Domotique liée au maintien à domicile**

✓ **Protection de travailleurs isolés**

(Industrie, PME...)

✓ **Sécurité des biens :**

alarme, Contrôle d'accès, vidéosurveillance

✓ **Téléphonie d'entreprises**



Votre cadre de vie est aussi le nôtre.

Echangeur de Chambourcy (78) réalisé avec du ciment de l'usine de Gargenville



Ciments Calcia
Italcementi Group

Usine de Gargenville
Avenue Victor Hugo
78440 Gargenville
Tél. : 01 34 97 18 00
www.ciments-calcia.fr